

ACTION URGENTE

INDE. DES ADIVASIS SUPPOSÉMENT BATTUS PAR DES POLICIERS

Des adivasis vivant dans un village de l'État du Chhattisgarh, dans le centre de l'Inde, craignent des représailles de la part des autorités depuis que 25 d'entre eux ont affirmé avoir été battus par des policiers alors qu'ils manifestaient contre l'arrestation d'autres villageois le 26 novembre dernier. Plusieurs personnes ont été grièvement blessées et ont dû être hospitalisées, mais la police a refusé d'enregistrer une plainte dans cette affaire.

Le 26 novembre 2014, 26 adivasis vivant dans le village de Sukma, dans l'État de Chhattisgarh, auraient été emmenés de chez eux par des policiers. Les habitants affirment que lors d'un mouvement de protestation, 25 manifestants ont été battus par des policiers. Parmi ceux qui ont été emmenés, 11 ont été relâchés le lendemain et 15 ont été placés en détention provisoire pour avoir supposément dégradé des biens appartenant à l'État.

Des militants locaux affirment que quatre des personnes battues ont été admises à l'hôpital de district de Jagdalpur, au Chhattisgarh, et présentaient de graves blessures, y compris des fractures. Deux femmes ont expliqué avoir été frappées par des policiers aux jambes avec des bâtons en bambou lorsqu'elles leur ont demandé pourquoi ils emmenaient les hommes de leurs familles.

Les villageois qui ont manifesté ont signalé les événements auprès du poste de police de Kukanar, à Sukma, mais les policiers ont refusé d'enregistrer leur plainte, ce qui est contraire à la loi indienne. Le chef de la police du district de Sukma a expliqué à Amnesty International Inde que les policiers n'avaient pas voulu enregistrer la plainte parce qu'ils assurent ne pas avoir frappé les villageois. Des militants locaux ont rapporté que les villageois blessés s'étaient vu refuser des soins médicaux, bien qu'ils y aient droit en vertu de la loi indienne car ils vivent en dessous du seuil de pauvreté, et qu'ils ont par conséquent dû payer pour obtenir un traitement.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités du Chhattisgarh à diligenter une enquête sur les allégations de recours à une force excessive par des policiers à l'encontre de 25 personnes, et à traduire les responsables présumés en justice ;
- exhortez-les à veiller à ce que les adivasis blessés bénéficient gratuitement des soins médicaux auxquels ils ont droit en vertu de la loi indienne, et que les habitants de leur village ne subissent pas de représailles.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 19 JANVIER 2015 À :

Premier ministre de l'État du

Chhattisgarh

Raman Singh

C M House, Civil Line. Raipur

Chhattisgarh, Inde

Tél. : +91 771 2331000 (en anglais ou en hindi)

Fax : +91 771 2221306, 2331001

Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur le Premier ministre,*

Chef de la police

D Shravan

Office of the Superintendent of Police

Sukma Police District

Chhattisgarh, Inde

Tél. : +91 9479190085 (en anglais ou en hindi)

Fax : +91 771- 4240077

Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur,*

Copies à :

Président de la Commission nationale des droits humains

K.G. Balakrishnan

Manav Adhikar Bhawan

Block-C, GPO Complex, INA

New Delhi, Inde

Tél. : +91 11 24651330 (en anglais ou en hindi)

Fax : +91 11 24651329

Courriel :

<http://nhrc.nic.in/complaints.htm>

Formule d'appel : *Dear Sir, /*

Monsieur,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Inde dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

INDE. DES ADIVASIS SUPPOSÉMENT BATTUS PAR DES POLICIERS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Depuis 2005, plusieurs militants sociaux et politiques et des défenseurs des droits humains du centre de l'Inde font l'objet de fausses accusations et sont emprisonnés pour avoir mis en lumière la situation des libertés fondamentales dans leur région. Le recours à une force excessive par la police et l'accès limité à la justice sont source de graves inquiétudes. La population de cette région est fréquemment touchée par les affrontements entre les forces de sécurité et les membres de groupes maoïstes interdits.

Personnes concernées : villageois du district de Sukma
Hommes et femmes

AU 303/14, ASA 20/036/2014, 4 décembre 2014

AMNESTY
INTERNATIONAL

